

Lettre adressée le 17 mai 1994 aux Parlementaires de la République et Canton du Jura à propos de la ratification de l'Accord du 25 mars 1994

Madame, Monsieur,

Le 25 mai prochain, vous allez vous prononcer sur le message gouvernemental relatif à l'Accord du 25 mars signé entre la République et Canton du Jura et le Canton de Berne. Il s'agira de ne pas faillir.

En 1993, une Commission consultative fédérale reconnaissait le bien-fondé des revendications autonomistes, à savoir *le nord et le sud du Jura ne forment qu'un*. A terme, le Jura sera réunié ! Ce succès est le fruit de vingt années de lutte menées par le mouvement autonomiste. Face à l'oppression constante du pouvoir bernois qui n'hésita pas à soudoyer des citoyens, à dépêcher ses grenadiers, à corrompre sa justice et sa police, les Jurassiens du sud n'ont pas cédé. La cité prévôtoise, en particulier, a porté haut la flamme jurassienne. Et les citoyens et citoyennes de la République et Canton du Jura, solidairement, ont appuyé massivement l'initiative UNIR du Rassemblement jurassien.

Aujourd'hui, le gouvernement de l'État jurassien veut gérer à sa guise le conflit jurassien. Il n'en a pas le droit. Mais pire encore, il signe un accord au prix de concessions inacceptables. Si l'institutionnalisation du dialogue au sein d'une Assemblée interjurassienne est un préalable nécessaire à la Réunification, nous ne devons pas cependant vendre notre âme à Berne ! Le Gouvernement jurassien reconnaît désormais la frontière du 16 mars 1975. Ce faisant, il admet toutes les tricheries bernoises (procédure plébiscitaire inique, scrutins faussés, caisses noires, etc.) qui pourtant déchirèrent notre pays. Il nie le dessein majeur de la République et Canton du Jura : reconstruire l'unité institutionnelle du Jura. Il méprise les Jurassiens du sud qui ont tout autant contribué massivement à la création de l'État jurassien.

Les Jurassiens du sud n'accepteront pas d'être traité de "Jurassiens bernois". Vous leur devez pour le moins le respect. La loi UNIR qui est le fondement même de l'État jurassien ne peut pas tout simplement être abrogée ou suspendue. Ce serait également faire peu de cas de la volonté populaire.

Au soir du 25 mai, le peuple jurassien saura si son Parlement cantonal l'a lui aussi trahi.

Nous prenons la liberté de vous remettre ci-joint la conférence de presse que nous avons donnée à Tavannes lors de la dernière Fête de la jeunesse. Elle doit vous permettre d'apprécier au mieux l'enjeu de votre prochaine décision. Une Assemblée interjurassienne est demandée par des milliers de Jurassiens. La nécessité du dialogue est telle que cette assemblée peut être mise en route sans que l'État jurassien ne renie sa raison d'être. Qui d'autre que l'ours bernois empêcherait les Jurassiens de se retrouver et de repenser l'avenir de leur pays ?

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Groupe Bélier